



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 12015

Texte de la question

M Georges Colombier appelle l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les particuliers qui, en investissant en toute bonne foi, ont fait l'acquisition de conteneurs auprès de la SCPI Energimmo 2, sans jamais recevoir aucune recette. Ce dossier n'avance pas. L'association de défense des investisseurs Energimmo 2 vient de parvenir à mener cette affaire devant le juge Boizette. Il souhaite que M le ministre fasse avancer ce dossier car, tandis que cette société effectue de gros bénéfices, de petits investisseurs sont spoliés.

Texte de la réponse

Reponse. - Le garde des sceaux est en mesure de faire connaître à l'honorable parlementaire que deux procédures pénales liées aux conditions de gestion de la SCPI Energimmo 2 sont en cours au tribunal de grande instance de Paris. Il tient à lui préciser en outre que l'état de ces dossiers permet d'envisager leur clôture à bref délai, compte tenu des diligences du magistrat instructeur.

Données clés

Auteur : [M. Colombier Georges](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12015

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1875